



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 22 DECEMBRE 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Secrétaire : Jean-Christophe BOULANGÉ
Date de convocation : 13 décembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 32
Nombre de procuration : 10

Extrait n°CC-12-2022-296

Objet : Création de poste « Chargé (e) de mission Insertion par l'Activité Économique (IAE)»

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, George GÉLIE, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Kristelle RISAL, Jonathan TABAR, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PÉRASTE, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Claude Rémy HARNAIS, Joël Christine LINORD, Christian VERNEUIL, Belfort BIROTA, Robert DULYMOIS, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPFILE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Saint-Yves RANGOM, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Maurice BONTÉ, Gilbert COUTURIER, Sylvain HOCHÉ.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Farell FRANCOIS-HAUGRIN à Claude Rémy HARNAIS, Claude BELLUNE à Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY à Christian VERNEUIL, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPFILE, Frédéric BUVAL à Christian PALIN.

En cours de séance : Stéphane LORDELLOT à Gilbert COUTURIER, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Justin PAMPFILE à Olivier JEAN-DENIS.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Annick COMIER, Pamela PATRON, Germain DUTON, Gwladys COLER, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Christian RAPHA, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Fonction Publique, notamment les articles L313-1 et L313-4 ;

Vu l'extrait de délibération du Conseil Communautaire n° CC-01-2022/003-1 du 20 janvier 2022, relatif à l'adoption du nouvel organigramme de CAP Nord Martinique ;

Vu l'extrait de délibération du Bureau Communautaire n° BC-11-2022-241 du 03 novembre 2022 relatif à l'approbation du plan de financement pour la création d'une cellule intercommunale de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ;

Considérant le Budget principal de CAP Nord Martinique ;

Considérant la convention PIC (Plan d'investissement dans les Compétences) IAE (Insertion par l'Activité Économique) n°2022-02, validée en Bureau Communautaire du 03/11/2022 ;

Considérant le tableau des effectifs de CAP Nord Martinique ;

Considérant que depuis quelques années, le contexte économique tendu et la crise sanitaire sont venus dégrader la situation de l'emploi sur le Nord. Aujourd'hui, la stratégie d'intervention est limitée quantitativement et qualitativement par l'offre disponible sur le territoire ;

Considérant que l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) contribue activement à accompagner et à insérer les publics les plus éloignés de l'emploi du territoire en leur permettant de se remobiliser et de progresser vers l'employabilité ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) souhaite accompagner la consolidation des structures et poursuivre le développement de l'IAE au profit de son territoire. C'est dans ce cadre que CAP Nord Martinique a confié à un prestataire une mission « Diagnostic des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et co-construction d'un plan d'actions et de soutien aux acteurs de l'IAE » intervenant dans le cadre des actions du PLIE Nord.

Une démarche qui s'inscrit pleinement dans le « pacte ambition pour l'IAE » émanant du conseil de l'inclusion dans l'emploi qui préconise des mesures résolues de soutien à l'insertion par l'activité économique dans les territoires ;

Considérant qu'une convention partenariale a été signée entre la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) et CAP Nord Martinique.

Elle vise à renforcer l'offre d'insertion sur le territoire Nord par la mise en place d'une cellule locale (C2IAE), dédiée au territoire de CAP Nord Martinique et qui se veut être une réponse aux besoins mis en évidence par le diagnostic territorial.

La convention est conclue pour une durée de 9 mois. À cet effet, la DEETS attribue à CAP Nord Martinique une subvention de 40 000 €.

La convention est renouvelable pour une durée d'un an sous réserve de l'enveloppe financière.

Cette convention prévoit pour la mise en œuvre opérationnelle de la cellule, le recrutement d'un chargé de mission IAE à temps plein dont les missions au-delà du plan de soutien des structures de l'IAE, s'articulent autour de cinq axes :

- Veille et observation des opportunités de développement de l'offre d'insertion,
- Émergence de projets et soutien des porteurs,
- Accompagnement et consolidation des SIAE,
- Appui technique et opérationnel pour une mise en œuvre de la clause en lien étroit avec les facilitateurs,
- Mobilisation des moyens dédiés auprès des différents acteurs et partenaires,
- Promotion, animation de la politique et partage d'expertises ;

Considérant que la Commission développement social et emploi réunie le 18 janvier 2022 a émis un avis favorable ;

Considérant que dans le cadre de l'adoption du nouvel organigramme, le besoin avait déjà été identifié, le Conseil Communautaire a délibéré sur la création d'un poste de collaborateur de catégorie A (Délibération CC 01-2022/003-1) ;

Considérant que compte tenu des missions, il est nécessaire de créer un poste dans la catégorie A et un autre dans la catégorie B et de procéder ensuite à la suppression de celui qui n'aura pas été pourvu ;

Considérant qu'il convient de créer le poste permanent suivant :

Cat	Intitulés des postes	Filière	Situation au Tableau des effectifs	Int. /Ext.	Total
DGA – Développement de l'Attractivité et de la Cohésion du Territoire (DACT)					
A	Chargé (e) de mission IAE	Administratif	Grade à créer	Interne/Externe Ouvert aux contractuels	1
B	Chargé (e) de mission IAE	Administratif	Grade à créer	Interne/Externe Ouvert aux contractuels	1

Considérant que ce poste est cofinancé par la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) à hauteur de 40 000 € (soit 67%) pour une durée de 9 mois à compter de la signature de la convention du PIC IAE ;

Le plan de financement est le suivant :

DEETS	40 000 € (67%)
CAP NORD MARTINIQUE	20 000 € (33%)

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

De créer les postes permanents suivants au sein de la Direction Générale adjointe développement de l'attractivité et de la cohésion du territoire :

Cat	Intitulés des postes	Filière	Situation au Tableau des effectifs	Int. /Ext.	Total
A	Chargé (e) de mission IAE	Administratif	Grade à créer	Interne/Externe Ouvert aux contractuels	1
B	Chargé (e) de mission IAE	Administratif	Grade à créer	Interne/Externe Ouvert aux contractuels	1

Article 2 :

Le tableau des effectifs de la collectivité est mis à jour.

Article 3 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 42

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 31 Janvier 2023

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

